



OPTIM'SERVICES

Des services en pleine mutation ... Pour tendre à la privatisation de ceux-ci !!!

R
É
S
I
S
T
E
Z

L'objectif affiché de **20 % d'économies sur 4 ans** depuis la mise en place de la réforme de 2014 se fait clairement sentir. Il se traduit principalement par des mutualisations, des non remplacements d'agents et des suppressions de postes ! Mais aussi par des services entiers reversés aux EPIC « filles », d'autres sont cédés ou filialisés. La loi Nouveau Pacte Ferroviaire ne fera qu'amplifier ce processus de destruction déjà engagé, le but étant de renforcer encore plus l'effort de réduction des coûts des fonctions transverses, notamment en concentrant l'EPIC SNCF sur ses fonctions de pilotage, et en externalisant autant que possible les fonctions transverses non spécifiques.

Les APF (Agences Paie et Famille) : Les APF sont gravement touchées et les gestionnaires s'inquiètent pour leur avenir et celui du service. Ils subissent de plein fouet l'externalisation de certaines missions, celle d'AVAYA (plateforme téléphonique) étant pour l'instant la plus destructrice. Mais aussi des mutualisations obligeant le personnel à changer de lieu de travail, et des baisses d'effectifs entraînant une augmentation de leur charge de travail.

Les laboratoires médicaux : Fermeture de plusieurs laboratoires jugés trop coûteux.

La Médecine de soins : La perte de fréquentation due à une politique d'entreprise (refus que les agents aillent dans les cabinets sur le temps de service alors que la réglementation l'autorise, par exemple) entraîne la fermeture de cabinets médicaux. A cela s'ajoute la responsabilité d'une certaine Organisation Syndicale qui, voulant imposer la mutuelle obligatoire, condamne la médecine de soins à la SNCF.

Les EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) : Cession des établissements à des entreprises privées, avec transfert des personnels qui perdent le statut. Ces fermetures font suites aux fermetures des écoles spécialisées SNCF.

L'Action Sociale : La Direction étant dans une logique de productivité et rentabilité, souhaite voir disparaître les pôles « action sociale » comme elle l'a déjà fait avec le service PRIM'ENFANCE. Le logiciel SICAS entraîne à court terme la disparition des secrétaires assistantes. Ce seront les travailleurs sociaux qui se consacreront à l'administratif.

Les SI (Services Informatiques) : Externalisation de plusieurs missions et fonctions. Fermeture des Datacenters de la Mulatière et de Lille qui suivent donc la fermeture du site d'Ermont. Augmentation des missions transférées à des sociétés externes avec toutes les conséquences que cela implique. Les données SNCF (mêmes sensibles) se retrouvent donc gérées par un organisme externe.

La CPR : Non remplacement des postes.

En 2007 la Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel de la SNCF est devenue autonome. Elle est devenue une entreprise de droit privé incluse dans l'Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale avec à sa tête un Directeur fonctionnaire de l'État. Conséquences directes : fin du recrutement de cheminots (Statut ou Contractuel). Aucune mutation provenant de la SNCF n'est autorisée . A terme, seul le personnel UCANSS travaillera à la CPRP SNCF.



La loi dite « Nouveau Pacte Ferroviaire » avec le passage en Société Anonyme ouvre une boîte de pandore qui accentue encore plus les craintes des agents quant à leur avenir au sein de leur service, voire même au sein de l'entreprise.

REVENDIQUEZ

Les cheminots ne reconnaissent plus leur entreprise, et ne comprennent pas les directions et décisions qui sont prises au plus haut niveau. Une orientation nationale et par établissement doit se dégager au plus vite.

- **NON** au démantèlement de l'entreprise accéléré par les 20 % de productivité décidés arbitrairement par la direction.
- **NON** au cortège des multiples réorganisations qui suppriment des postes et qui entraînent le non remplacement d'agents.
- **NON** à la perte de nos connaissances et de nos compétences.
- **NON** à une politique RH qui ne pense qu'en termes de ressources, ayant totalement éradiqué le mot « humain » du jargon SNCF.



L'avenir de chaque service est incertain, les cheminots se demandent chaque jour dans combien de temps leur poste sera supprimé, ou leur service externalisé !

FO Cheminots dénonce les risques psychosociaux qui se sont déclenchés sur tous les services de l'EPIC et qui sont consécutifs à la peur et à l'angoisse créées par ces situations.



Optim'services

V
O
T
E
Z

Vos délégués FO défendent votre métier, vos intérêts et vos droits de salariés.

Vos délégués FO se battent au quotidien pour maintenir les activités dans le GPF.

Vos délégués FO n'ont de compte à rendre qu'aux collègues, par soucis du respect du mandat.

FO Cheminots continue et continuera à revendiquer l'abrogation des contre-réformes de 2014 et 2018, et le retour à une Société des Chemins de Fer Unique et publique, seule garante d'un Service Public de qualité, et de conditions sociales acceptables pour son personnel.

Alors, Votez FO !!!

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @**



**RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ**

Cheminots **FO**

www.fo-cheminots.fr